

gauloises et peut être considéré comme appartenant à ceux des *Tricastini* ou des *Tricorii*, peuples de la Narbonnaise et de la Lyonnaise. Ce monument existe sous le portique LU, n° 506.

Une quatrième inscription, qui est restée jusqu'à présent à l'état de problème, se compose des deux syllabes réunies LAVOR ; elles sont gravées sur un bloc volumineux en calcaire de fay, qui figure sous le portique LVI11, n° 457.

Les caractères des inscriptions dont nous venons de parler sont d'un travail grossier et d'un mauvais style ; ils sont gravés sur des blocs de la forme d'un parallélogramme, également en calcaire de fay.

On ne peut s'empêcher de reconnaître que les trois premières inscriptions découvertes dans les décombres de notre monument ont appartenu à un édifice public et que des places y étaient réservées pour des députations de tribus gauloises ; mais la présence de ces inscriptions est loin de prouver l'existence d'une naumachie sur le lieu où elles ont été trouvées.

Une autre inscription composée des majuscules IP1MCORS, d'un style des plus barbares, a été découverte dans les derniers travaux exécutés par la Compagnie des eaux ; elle est placée sous le portique XXVI. Elle est encore pour nous une énigme, et nous ne pouvons en tirer aucune indication qui puisse se rapporter au monument qui nous occupe.

Artaud s'exprime ainsi, en terminant son travail sur la naumachie : « Mais ce que nous n'avons peut-être pas dit, « c'est qu'en général le pourtour du sol de cet édifice devait « être voûté ; nous en jugeons par les grottes inclinées qui « supportaient les premiers rangs de la partie méridionale et « par le mouvement régulier du terrain qui est à l'est du terrain naumachique. »

Ici Artaud, en citant les grottes inclinées qui supportaient